



Les miscellanées d'un dilettante

Yves Deslauriers, collaboration spéciale

La vraie nature de René Lévesque ?

Je n'ai jamais été un misanthrope et mon travail m'a longtemps tenu à l'écart des chuchoteries, des rumeurs, des potins et des indiscretions qui n'arrivaient jamais à mes oreilles. La fin du règne de René Lévesque aurait été ponctuée par des écarts de comportement. Je viens de l'apprendre. Pour tout dire, je pense que j'aurais préféré ne pas le savoir. M. Godin, l'auteur de *L'homme brisé*, est convaincu que la publication de ce livre qui traite des dernières années de la vie de M. Lévesque n'entachera pas l'estime que les Québécois ont pour lui. Rien n'est moins sûr ! Son image a été comme décolorée, défraîchie. L'homme brisé nous est montré sur une période qui va du référendum du 20 mai 1980 jusqu'à sa mort le 1er novembre 1987. Une consolation, une réconciliation peut-être : René Lévesque aura vécu heureux les deux dernières années de sa vie. Portait-il sur ses épaules un fardeau trop lourd ? Avait-il perdu la foi indépendantiste à la fin ? Le « beau risque » du fédéralisme avec Brian Mulroney a-t-il été pour lui un risque suicidaire ? Non seulement a-t-il perdu des plumes, mais il a aussi perdu des appuis de fidèles et proches collaborateurs comme MM. Parizeau, Laurin, Landry, Gendron qui ont claqué la porte du gouvernement à ce moment, en signe de protestation. J'aurais aimé que l'homme lui-même s'explique. Je ne sais si telle était sa volonté.

Halloween Note parfaite

Son dynamisme est contagieux. Toute la famille carbure à l'essence dont l'octane est riche en gratuité. Ses collaborateurs et ses collaboratrices appartiennent à cette catégorie de gens pas ordinaires. Ensemble ils initient et poursuivent de beaux projets qui stimulent les jeunes et les moins jeunes pour leur plus grand bien physique et mental. M. Dupras, vous l'aviez reconnu, est au centre de cette action à laquelle il consacre beaucoup de temps de ses loisirs parce qu'il travaille dans ses autres

moments libres. Encore cette année, j'ai participé, en tant que préposé à la sécurité, à cette joyeuse fête de l'Halloween que lui et son groupe ont organisée. L'effervescence qui a présidé à la préparation et à la réalisation de ce happening s'est répandue comme une pandémie à l'intérieur et à l'extérieur du pavillon et dans les rues adjacentes. Les adultes ont savouré, les ados étaient « full cap », les jeunes ont adoré et les tout petits ont été transportés par des émotions oscillant de l'émerveillement contemplatif et enivrant à la stupeur glaciale et troublante. Des yeux horrifiés, des regards incrédules, interrogateurs, des yeux noyés dans les larmes, des yeux rieurs, complices, des yeux aveuglés par la fumée, des yeux désorbités tant les cris, les clameurs, les images, les personnages sortis d'un monde où l'imagination repousse les limites de l'irréel étaient saisissants. Que c'était beau d'entendre l'heureux mariage de rires spontanés, sincères et complices des adultes, des ados et des enfants ! Des parents qui se voulaient rassurants devant la crainte éprouvée par leur (s) rejeton (s). D'autres s'efforçaient de rajouter au tragique quand un des leurs affichait trop de bravoure. Certains ont tellement aimé qu'ils ont refait le parcours jusqu'à 10 fois. Ne vous leurrez pas. Vous pouvez ajouter des noms d'adultes à cette liste. Comment peut-on reprocher aux plus vieux de retrouver leur cœur de jeunesse et de se laisser emporter par l'euphorie déclenchée par les trucs macabres mais combien inoffensifs. J'assurais la sécurité à la sortie et j'aurais aimé que M. Dupras et son équipe soient témoins des éloges bien sentis qui leur étaient adressés. À toute cette joyeuse bande, au nom de tous les monstres déguisés grands et petits, nous vous disons bravo ! Si vous aviez des doutes quant à la réussite de votre organisation, je vous demande de me faire confiance pour vous rapporter le sentiment général : merveilleux ! Vous méritez une note parfaite ! À tous les concepteurs, les organisateurs, les acteurs qui

nous ont tenus en haleine, chapeau !

Bémol

Pendant que j'étais au pavillon Léon-Arcand, ma conjointe était à la maison avec ses 200 sacs de bonbons. Une dame qui demeure près du pavillon Léon-Arcand m'a avoué avoir préparé 450 sacs. De la dénatalité chez nous ! Hier soir, rien n'y paraissait. Quand je suis arrivé à la maison vers 20h30, j'ai pu lire une joie émaillée de certaines réserves dans les yeux de ma conjointe. Non pas qu'il était resté des sacs. Au contraire, elle en avait manqué dès 18h45. Elle m'a avoué que les enfants arrivaient en grands groupes et qu'on ne pouvait pas prendre le temps d'admirer les costumes ou de leur parler. Les enfants de notre quartier, on n'a pas pu les reconnaître, mêlés qu'ils étaient à ces groupes de plus en plus volumineux. Moments de consolation. De 15h30 à 17h. C'étaient les plus jeunes, les plus attachants et les plus « les nôtres ». On pouvait les identifier.

Sauce piquante

Si la tendance se maintient au cours des prochaines années, il faudra ajouter un poste dans le budget familial pour l'Halloween, un montant de 100\$ étant devenu insuffisant. On devra activer la touche X sur la calculatrice. Mon voisin d'en face en était à son baptême d'Halloween dans le coin. Stupéfié, il est même venu chez nous pour vérifier l'exactitude de la force de l'ouragan qui déferlait sur nous. Sûrement un de magnitude 5. Les enfants ne courent plus ou ne marchent plus à l'Halloween. Ils se font conduire. Ce qui leur permet d'étirer leur parcours et d'aller plus vite, donc d'en faire plus. Consommation oblige. Ce qui nous amène une affluence grandissante d'année en année. Mais, c'est tellement plaisant de voir des jeunes et des moins jeunes s'abreuver de la même potion, celle du plaisir pur et simple.

Note discordante

Versez 1 litre de punch à saveur d'une personnalité connue.

(Jacques Demers) Ajoutez une tasse d'anecdotes intimes croustillantes. Mettez quelques cuillères à soupe d'événements épicés. (violence, alcoolisme, enfance hypothéquée, manèges) Aspergez de beurre doux fondu. (amour mère fils) Garnir. (Don au Chaînon pour les femmes violentées) Présentez aux invités. (Dévoilement du secret bien gardé) Tous les ingrédients indispensables pour satisfaire ceux qui sont avides de ce type de sensations. Un ouvrage de 600 pages divisées en 26 chapitres et un vingt-septième qui manque. En toutes lettres. Mes sentiments sont partagés entre la tristesse d'une jeunesse amputée, le peu de sympathie que j'entretiens pour les hommes du hockey professionnel, et l'arrière-goût mitigé qui me reste dans la bouche une fois que j'ai tout avalé. Je n'ai pas lu le livre de Jacques Demers et je ne le lirai pas. Pourquoi ? J'ai déjà vu des misères plus misérables que celle-là. Je me contenterai seulement de réagir à ce qu'on a rapporté dans *La Presse* et dans le *Journal de Montréal*. D'abord, M. Demers ne représente pas la force de l'image que je me fais d'un « self-made man », ni celle que je recommanderais à mes fils. Dans ma vision des choses, un « self-made man » ne contourne pas les obstacles, il les affronte et prend les moyens pour vaincre. Tu ne sais pas lire ! Au lieu de te promener des années durant avec ton anxiété, tu résous ton problème parce que ta solution est à la portée de ta main, entre tes mains. Parlez-en à ceux qui sont atteints d'un cancer incurable. À ce que je sache, M. Demers a passé beaucoup de temps aux commandes de sa propre destinée et il est encore maître de son destin. Dans le livre, tel que raconté par quelques journalistes, M. Demers doit user de ruse (on emploie même le mot mensonge) pour ne pas dévoiler son analphabétisme qui lui pesait. Son cheminement est fait de mécanismes de défense pour mettre à l'abri son secret. Un peu de baume sur ses plaies : il a été entraîneur dans la Ligue nationale et a gagné la Coupe Stanley

en 1993 qu'il a accueillie comme un trophée personnel, comme une sorte de consécration. J'aurais envie de dire qu'il n'y a à peu près que dans le monde du hockey qu'on peut réussir un tel exploit. Quand on a les moyens de consentir des salaires dépassant les sept chiffres à des deux de pique qui n'ont que faire de leurs deux lames.

De plus, je commence à être désabusé de voir chacun écrire son livre pour ceci ou pour cela, pour raconter sa petite vie. Qui n'a pas dû un jour se battre pour vaincre l'adversité à cause la perte d'un emploi, par exemple, à cause d'une diminution de salaire comme chez Olymel, ou encore pire, à cause d'un accident très grave. La misère des gens riches, on repassera. « Critiqueux », moi ? Non ! Esprit critique. Ce n'est pas pareil. Je reviens à mes moutons. On dit de M. Demers qu'il est millionnaire. Donc, où est le vrai drame ? Je compatissais à sa jeunesse volée. Pour le reste, je ne marche pas. Je n'insisterai pas sur son rôle de commentateur de hockey à RDS, rôle qu'il joue depuis sept ans avec une constance plate et sans variante. On chuchote dans le milieu que la démarche de M. Demers va faire des petits. Peut-être bien. Mais elle peut aussi produire l'effet contraire. Certains diront qu'ils peuvent s'en sortir sans sortir de leur ignorance. Non, je n'embarque pas, j'ai trop de réserves. À mon sens, il manque un chapitre important au livre de M. Demers et c'est celui-ci : « Comment j'ai appris à lire à soixante et un ans. »* Ce serait beaucoup plus éloquent que tout le reste.

*N. B. Quelle ne fut pas ma déception quand j'ai lu la chronique de M. Pierre Foglia sur Jacques Demers et que j'ai constaté la rencoire d'une idée commune, soit celle du désir de M. Demers d'apprendre à lire. Je suis désolé, mais c'est son idée et c'était aussi la mienne que j'avais écrite avant de lire Foglia, mais que j'ai dû soumettre à la contrainte de l'échéancier du journal. Cela arrive parfois. Ça fait partie du métier.

Scandale des commandites

Paul Martin ne pouvait pas ne pas savoir

« Comme numéro deux du gouvernement Chrétien, Paul Martin était solidaire des décisions prises par les libéraux fédéraux tout au long du scandale des commandites. S'il n'a pas agi devant les abus et les détournements au profit du Parti libéral du Canada, c'est qu'il a préféré regarder ailleurs », a déclaré la députée Monique Guay.

Dans le cadre d'un point de presse sur les suites du scandale des commandites, la députée a fait valoir que le premier rapport du juge Gomery était accablant pour le Parti libéral du Canada et que Paul Martin ne pouvait pas ne pas savoir.

« Paul Martin était à l'époque ministre fédéral des Finances et vice-président du Conseil du Trésor. Il n'était peut-être pas responsable de la gestion du Programme de commandites, mais en tant que

membre du gouvernement Chrétien il a approuvé la création de ce programme politique pour lutter contre les souverainistes », a ajouté Monique Guay.

Le juge Gomery confirme dans son rapport qu'il y avait une direction politique au Programme de commandites, mise en place par le gouvernement libéral fédéral. Il confirme également qu'un système organisé de pots de vin a servi à financer l'aile québécoise du Parti

libéral du Canada, à même les bénéficiaires des agences qui profitaient du Programme de commandites.

La députée du Bloc a rappelé que les premiers articles sur le scandale des commandites sont parus en décembre 1999 et que son parti avait dénoncé dans sa plate-forme électorale de 2000 la gestion douteuse du Programme de commandites, énumérant même certaines firmes de publicité impliquées dans le scandale.

Rappelons également que le président de la Commission politique du Parti libéral du Canada écrivait à Paul Martin, le 2 février 2002 : « [...] il y a des rumeurs persistantes et croissantes à l'effet que des fonds du programme des commandites sont détournés à des fins partisans

liées à l'élection de 2000 [...] ». Paul Martin n'a pas répondu à ce signal d'alarme.

Ces faits indiquent en effet que Paul Martin a détourné le regard alors que les preuves d'abus s'accumulaient dans le dossier des commandites. Une négligence que le juge Gomery confirme à la page 51 de son Rapport factuel, lorsqu'il précise : « La Commission a l'impression que le Conseil du Trésor ne considère plus sa fonction de supervision comme une partie importante de ses responsabilités. »

Soulignant que tout le gouvernement libéral est éclaboussé par le scandale des commandites et qu'il est clair que tout le Parti libéral du Canada a profité du financement illégal, la députée du Bloc Québécois a critiqué les mesures

peu rassurantes prises par Paul Martin pour nettoyer le PLC.

« Il a peut-être banni du PLC Jacques Corriveau et l'organisateur politique Marc-Yvan Côté pour avoir perçu et distribué de l'argent sale des commandites à dix-huit candidats libéraux lors des élections fédérales de 1997. Mais aucune mesure n'a été prise pour sanctionner les candidats qui ont reçu et utilisé cet argent sale. », a souligné Monique Guay.

Le juge Gomery indique clairement dans son rapport avoir constaté « des actions délibérées pour échapper aux dispositions des lois et politiques fédérales, incluant notamment la Loi électorale du Canada [...] ».